



**ANALYSE PAN CANADIENNE DES BESOINS
DE FORMATION EN LANGUES OFFICIELLES
DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE**

**Rapport technique :
ANALYSE DES DONNÉES
SOCIOPROFESSIONNELLES**

CE RAPPORT FAIT ÉTAT D'UNE PARMIS PLUSIEURS
SOURCES DE DONNÉES EMPLOYÉES DANS LE
CADRE DE CETTE ANALYSE. LE RAPPORT FINAL
FOURNIRA UNE ANALYSE DÉTAILLÉE DE
L'ENSEMBLE DES SOURCES RETENUES.

Le 31 mars 2009

Rapport soumis au :

Ministère de la Justice du Canada

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction.....	1
1.1	Le contexte de l'étude.....	1
1.2	Le volet de formation de la Feuille de route.....	2
2.0	Méthodologie.....	3
3.0	Analyse des données par type de profession.....	4
3.1	Juges de paix et officier(ère)s de justice (B317).....	4
3.2	Commis des services judiciaires (B543).....	5
3.3	Juges (E011).....	5
3.4	Avocat(e)s (partout au Canada) et notaires (au Québec) (E012).....	6
3.5	Technicien(ne)s juridiques et personnel assimilé (E211).....	7
3.6	Shérifs et huissier(ère)s de justice (G621).....	8
3.7	Agent(e)s de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé (E025).....	8
4.0	Analyse comparative des professions.....	10
4.1	Comparaisons de la connaissance de la langue de la minorité.....	10
4.2	Comparaisons selon la première langue officielle parlée (PLOP).....	11
4.3	Comparaisons par groupes d'âge.....	12
5.0	Constats préliminaires.....	15
Annexe A :	Tableaux présentant les profils des professions de la justice	
Annexe B :	Tableaux présentant les profils socioprofessionnels de la justice, Canada (sauf le Québec) et provinces et territoires	

1.0 Introduction

1.1 Le contexte de l'étude

L'accès à la justice dans les deux langues officielles passe nécessairement par une formation adéquate des principaux intervenants du système judiciaire. Ce constat se retrouve précisément dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique* que le gouvernement fédéral a déposée en juin 2008, et qui prévoit des investissements de l'ordre de 20 millions \$ pour la période de 2008 à 2013, incluant un volet propre à la formation dans le domaine de la justice. La présente étude permettra de cerner et de décrire les besoins dans ce domaine. Elle se déroule dans un contexte qui, à certains égards, est favorable à la prestation, dans le système de justice, de services dans les deux langues officielles, mais cela est accompagné de plusieurs défis pratiques qui peuvent avoir pour effet d'y limiter l'accès.

Cet accès bénéficie de certaines assises législatives dont la portée s'est élargie au fil des ans. Les droits linguistiques étant largement accessoires aux champs de compétence des deux paliers de gouvernement, il revient donc à ceux-ci de déterminer dans quelle mesure les services s'inscrivant dans leur champ de compétence seront accessibles dans les deux langues officielles. Par le biais de dispositions constitutionnelles, quasi constitutionnelles, législatives et administratives, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont permis aux Canadiens d'accéder à davantage de services liés à la justice dans les deux langues officielles, particulièrement durant les trois dernières décennies.¹

La logique du partage des pouvoirs, combinée au rôle particulièrement actif du gouvernement fédéral dans le domaine des langues officielles, fait en sorte que certains domaines du droit bénéficient de protections linguistiques plus importantes. C'est ainsi que l'ensemble des Canadiens a droit à un accès à la justice dans les deux langues officielles en droit criminel, alors que, dans d'autres domaines tels que le droit pénal (autre que criminel) et le droit de la famille, l'accès à des services dans les deux langues officielles varie considérablement d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Parmi les défis auxquels les tribunaux et d'autres intervenants, comme les cabinets juridiques et les services d'aide juridique, ont à faire face, on note :

- ▶ La difficulté de prévoir la demande pour des services dans la langue de la minorité.
- ▶ La difficulté d'opérationnaliser une offre active de services dans les deux langues officielles.
- ▶ Le niveau de maîtrise requis des deux langues officielles.
- ▶ La capacité de recruter et de maintenir un personnel bilingue.

¹ Pour un survol des dispositions constitutionnelles et législatives concernant l'accès à la justice dans les deux langues officielles, voir : Ministère de la Justice du Canada. (2003). *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles* et Commissariat aux langues officielles. (2005). *Droits linguistiques : 2003-2004*.

1.2 Le volet de formation de la Feuille de route

Dans le domaine de la justice, la *Feuille de route* appuie trois initiatives, dont l'une porte sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Le gouvernement fédéral entend investir une somme de 41 millions \$ sur cinq ans pour faciliter l'accès à la justice dans les deux langues officielles :

- ▶ Une somme d'environ 21 millions \$ sera investie dans le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles qui vise à renforcer la capacité des intervenants œuvrant dans le domaine de la justice d'offrir des services dans les deux langues officielles et de participer à une sensibilisation des communautés de langue officielle à l'exercice de leurs droits linguistiques dans le domaine de la justice.
- ▶ Tel qu'indiqué en introduction, une somme d'environ 20 millions \$ sera investie dans la formation d'intervenants bilingues dans le domaine de la justice. Quatre axes principaux ont été retenus pour ce nouveau volet :
 - Le perfectionnement des auxiliaires juridiques bilingues qui travaillent déjà au sein du système de justice.
 - Le développement d'un programme d'étude destiné aux étudiants bilingues qui souhaitent faire carrière dans le système de justice.
 - Une stratégie de recrutement et la promotion des carrières dans le domaine de la justice.
 - Le développement d'outils appuyant la formation.

Puisque l'investissement en formation constitue un nouveau volet de la stratégie fédérale relative à l'accès à la justice dans les deux langues officielles, le ministère de la Justice entend procéder à sa mise en œuvre de façon graduelle. Ainsi, le Ministère entend réaliser les activités suivantes :

- ▶ Déterminer les besoins et priorités dans le domaine de la formation, ce qui est l'objet de la présente étude.
- ▶ Ajouter des collèges et universités à la liste de ses partenaires.
- ▶ Développer de nouveaux outils en appui aux besoins et priorités qui vont émerger.
- ▶ Créer un mécanisme de coordination et d'encadrement des activités initiées dans le domaine de la formation

2.0 Méthodologie

La présente analyse des besoins porte prioritairement sur les domaines de compétence fédérale, en mettant un accent particulier sur le *Code criminel*, quoique plusieurs des constats que l'on y retrouve sont d'application plus générale. En effet, les quatre axes retenus par la Feuille de route couvrent des groupes tels que les auxiliaires juridiques et les étudiants, lesquels peuvent œuvrer aussi bien dans des domaines de compétence fédérale que provinciale. L'analyse des besoins aborde chacun des quatre axes de la *Feuille de route*, y compris le mécanisme de coordination le plus à même de soutenir une mise en œuvre effective de ce volet. La méthodologie retenue aux fins de cette étude comprend : une revue des écrits, une revue documentaire, l'analyse de données socioprofessionnelles tirées du Recensement, des entrevues avec des intervenants-clés à travers le pays ainsi que des études de cas sur le terrain dans quatre provinces et territoires, suivis d'un panel d'experts.

Ce rapport technique porte spécifiquement sur notre analyse des données socioprofessionnelles, à partir des données du recensement de 2006 effectué par Statistique Canada. L'objectif de l'étude est de tracer le portrait linguistique des carrières des services de la justice et de leur évolution. Nous avons puisé à deux séries de données :

- ▶ Le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN) qui nous fournit une idée du milieu dans lequel les Canadiens travaillent. En particulier, la série 5411 traite des "services juridiques" et inclut les études d'avocats, les études de notaires (au QC seulement), alors que la série 91 traite des administrations publiques, incluant les tribunaux, les services correctionnels, les services de police, tant fédéraux que provinciaux ou municipaux.
- ▶ La *Classification nationale des professions pour des fins statistiques* (CNP-S) nous fournit quant à elle une idée de ce que les gens font. Ainsi, la série B317 traite des juges de paix et officiers de justice (administrateurs, greffier, juge de paix, officier), la série B543 traite des commis des services judiciaires, la série E011 traite des juges, la série E012 traite des avocats et la série G611 traite des corps policiers.

Ce rapport présente d'abord (section 3.0) les données analysées par professions des services de la justice retenues à partir de la CNP-S 2006.² Pour chaque profession retenue, nous proposons une courte description, suivie d'analyse des données pour le Canada dans son ensemble et pour chacune des provinces et chacun des territoires à partir des variables linguistiques, de l'âge, du niveau d'éducation et des industries. La section suivante (4.0) propose une analyse comparative des professions pour le Québec et pour le Canada (sauf le Québec), et selon la courbe des âges. Notons qu'une série de tableaux compilant les données, non plus par profession, mais par province et territoire est incluse en annexe.

² Statistique Canada, *La Classification nationale des professions pour statistiques 2006*. Ottawa, 2007. En ligne : www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=12-583-X&lang=fra.

3.0 Analyse des données par type de profession

Dans cette section, nous présentons le profil de chacune des professions retenues. Nous fournissons d'abord la description de ce que regroupe chaque catégorie professionnelle, puis proposons les faits saillants des données tirées du tableau correspondant. Les tableaux sont regroupés à l'annexe A.

3.1 Juges de paix et officier(ère)s de justice (B317)

Selon la CNP-S, les officiers de justice coordonnent les tâches administratives et les formalités des tribunaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, telles que fixer la date de procès et surveiller les dossiers de la cour. Les juges de paix assermentent les témoins, délivrent des assignations, des citations à comparaître et des mandats d'arrêt et accomplissent d'autres tâches reliées à la cour telles que présider les audiences de cautionnement. Ils travaillent dans les tribunaux fédéraux et provinciaux. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Administrateur(trice) d'un tribunal
- Administrateur(trice) d'une cour de justice
- Administrateur(trice) judiciaire
- Commissaire aux affidavits
- Commissaire aux mariages
- Constable judiciaire
- Coordonnateur(trice) de procès
- Coordonnateur(trice) des services judiciaires
- Directeur(trice) des services judiciaires
- Greffier(ère) adjoint(e)
- Greffier(ère) d'un tribunal
- Greffier(ère) judiciaire superviseur(e)
- Juge de paix
- Officier(ère) de justice
- Registraire de la Cour suprême
- Registraire en matière de faillites

Le tableau A1 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que seulement 16% des employés de cette catégorie indiquent qu'il peuvent soutenir une conversation dans la langue de la minorité (en français), alors que ce taux est de 55% au Québec pour ce qui est de la capacité à soutenir une conversation en anglais. Ce sont au total 555 juges et de paix et officiers de justice qui ont une connaissance du français hors Québec et 595 qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que la Colombie-Britannique compte 70 juges de paix et officiers de justice avec une connaissance du français, et l'Ontario 380. On note aussi que 68% des juges de paix et officiers de justice oeuvrent au niveau des gouvernements provinciaux et territoriaux.

3.2 Commis des services judiciaires (B543)

Selon la CNP-S, les commis des services judiciaires offrent des services de soutien aux tribunaux, tels que faire régner l'ordre dans les salles d'audience, préparer le rôle des causes et garder les pièces à conviction. Les commis des services judiciaires travaillent dans les tribunaux fédéraux et provinciaux. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Commis d'un tribunal
- Commis d'un tribunal criminel
- Commis d'un tribunal provincial
- Commis judiciaire
- Huissier(ère)-audiencier(ère) de tribunal

Le tableau A2 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que seulement 13% des employés de cette catégorie peuvent soutenir une conversation en français, alors que ce taux est de 55% au Québec pour ce qui est de la capacité à soutenir une conversation en anglais. Ce sont au total 355 commis des services judiciaires qui ont une connaissance du français hors Québec et 350 qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que l'Ontario compte 230 commis des services judiciaires ayant une connaissance du français. On observe enfin que près des trois quarts (74%) des commis des services judiciaires œuvrent au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux.

3.3 Juges (E011)

Selon la CNP-S, les juges entendent les causes en matière civile ou criminelle et rendent la justice devant les tribunaux. Ils président les tribunaux fédéraux et provinciaux. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Juge de cour d'appel provinciale
- Juge de cour de comté
- Juge de cour de district
- Juge de cour des petites créances
- Juge de cour supérieure
- Juge de la cour du Banc de la Reine
- Juge de la Cour fédérale - Section de première instance
- Juge de la Cour suprême du Canada
- Juge de tribunal de la famille
- Juge en chef

Le tableau A3 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que 29% des juges peuvent soutenir une conversation en français au Canada, alors que 88% des juges au Québec peuvent le faire en anglais. Ce sont au total 550 juges qui ont une connaissance du français hors Québec et 630 juges qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que l'Ontario compte 235 juges ayant une connaissance du français, l'Alberta 75 et la Colombie-Britannique 80. On observe que 59% des juges travaillent pour le compte des tribunaux provinciaux et territoriaux et 38% pour le compte des tribunaux fédéraux.

3.4 Avocat(e)s (partout au Canada) et notaires (au Québec) (E012)

Selon la CNP-S, les avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec) fournissent à leurs clients des conseils juridiques, représentent leurs clients devant les comités d'administration et rédigent des documents juridiques tels que des contrats et des testaments. Les avocats plaident également des causes et représentent leurs clients et intentent des poursuites devant les tribunaux. Les avocats travaillent dans des cabinets d'avocats ainsi que dans les bureaux du procureur. Au Québec, les notaires œuvrent au sein d'études de notaires. Les avocats (partout au Canada) et les notaires (au Québec) travaillent au sein des administrations fédérale, provinciales et municipales, ainsi qu'au service de différentes entreprises ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Ce groupe de base comprend aussi les stagiaires en droit. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Associé(e) en exercice du droit
- Avocat(e) associé(e)
- Avocat(e)
- Avocat(e) de la Couronne
- Avocat(e) de société
- Avocat(e) général(e)
- Conseiller(ère) juridique
- Notaire (Québec)
- Procureur(e)
- Procureur(e) de la Couronne
- Stagiaire en droit

Le tableau A4 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que 25% des avocats et notaires peuvent soutenir une conversation en français au Canada, alors que 83% des avocat(e)s et notaires au Québec peuvent le faire en anglais. Ce sont au total 13 715 avocats qui ont une connaissance du français hors Québec et 15 365 qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que pratiquement toutes les provinces et territoires comptent un nombre considérables d'avocat(e)s et notaires ayant une connaissance du français, par exemple : l'Ontario 8 945, la Colombie-Britannique 1 830, l'Alberta 1 280, le Nouveau-Brunswick 590, et les autres provinces de l'Atlantique 510. On observe que 84% des avocats et notaires travaillent dans le secteur privé, 10% pour les administrations provinciales et territoriales et 5% pour le gouvernement fédéral.

3.5 Technicien(ne)s juridiques et personnel assimilé (E211)

Selon la CNP-S, les assistants juridiques et les techniciens juridiques préparent des documents juridiques, sont en charge des dossiers et effectuent des recherches pour le compte d'avocats ou d'autres professionnels. Les notaires publics assermentent des personnes, reçoivent des déclarations sous serment, signent des documents juridiques et effectuent d'autres tâches dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. Les agents des marques de commerce conseillent leurs clients sur des questions touchant la propriété intellectuelle. Les techniciens juridiques indépendants fournissent des services juridiques au public, dans la mesure où le permet la loi, ou fournissent des services juridiques techniques à des cabinets d'avocats et à d'autres organismes, en vertu d'ententes contractuelles. Les assistants et les techniciens juridiques sont employés par des cabinets d'avocats, des entreprises spécialisées dans la recherche de titres et dans les services juridiques d'organismes privés et publics. Les techniciens juridiques indépendants sont habituellement des travailleurs autonomes. Les agents des marques de commerce sont employés par des cabinets d'avocats et dans les services juridiques d'organismes privés et publics, des organismes de développement et de recherche de marques de commerce, ou encore ils sont des travailleurs autonomes. Les notaires publics sont employés par le gouvernement ainsi que dans les secteurs public et privé, ou encore ils sont des travailleurs autonomes. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Agent(e) de marques de commerce
- Assistant(e) juridique
- Assistant(e) juridique – contentieux
- Clerc - droit
- Clerc - droit commercial
- Clerc - droit immobilier
- Examineur(trice) de titres de propriété
- Examineur(trice) de titres fonciers
- Notaire public(que)
- Recherchiste juridique
- Technicien(ne) juridique indépendant
- Technicien(ne) juridique
- Technicien(ne) juridique – droit de la famille
- Technicien(ne) juridique – sociétés

Le tableau A5 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que seulement 12% des techniciens juridiques peuvent soutenir une conversation en français au Canada, alors qu'ils sont 68% au Québec à pouvoir le faire en anglais. Ce sont au total 3 595 techniciens qui ont une connaissance du français hors Québec et 3 060 qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que l'Ontario compte 2 400 techniciens juridiques ayant une connaissance du français, l'Alberta 440 et la Colombie Britannique 420. On observe que 85% des techniciens juridiques travaillent dans le secteur privé.

3.6 Shérifs et huissier(ère)s de justice (G621)

Selon la CNP-S, les shérifs et les huissiers de justice exécutent les ordonnances, les décrets et les brevets de la cour, participent à la saisie et à la vente de biens et effectuent d'autres tâches connexes et liées à la fonction judiciaire. Les huissiers de justice signifient les ordonnances et documents de la cour, saisissent ou reprennent possession de propriétés, expulsent les locataires et effectuent des tâches connexes. Les shérifs et les huissiers de justice travaillent pour les tribunaux provinciaux ou territoriaux. Les huissiers de justice peuvent travailler comme officiers de justice ou dans le secteur privé, comme représentants de crédateurs. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Huissier(ère) de justice
- Huissier(ère) de shérif
- Officier(ère) du shérif
- Shérif
- Shérif adjoint(e)

Le tableau A6 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que seulement 9% des shérifs et huissiers peuvent soutenir une conversation en français au Canada, alors que 63% des shérifs et huissiers au Québec peuvent le faire en anglais. Ce sont au total 165 shérifs et huissiers qui ont une connaissance du français hors Québec et 440 qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que les provinces de l'Atlantique (sauf le Nouveau-Brunswick), l'Alberta et la Colombie-Britannique comptent chacune une trentaine de shérifs et huissiers ayant une connaissance du français. On observe que près de la moitié des shérifs et huissiers de justice travaillent dans les administrations provinciales et territoriales et 39% dans le secteur privé.

3.7 Agent(e)s de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé (E025)

Selon la CNP-S, les agents de probation supervisent la conduite et le comportement des contrevenants en probation. Les agents de libération conditionnelle supervisent la réinsertion des contrevenants qui purgent une partie de leur peine en libération conditionnelle dans la société. Les agents de classement évaluent les détenus et élaborent des programmes de réhabilitation pour les contrevenants qui sont incarcérés dans des établissements correctionnels. Ils travaillent pour les gouvernements fédéral et provinciaux, dans la collectivité et dans les établissements correctionnels. Cette catégorie comprend les professions suivantes :

- Agent(e) de classement – services correctionnels
- Agent(e) de gestion de cas – services correctionnels
- Agent(e) de libération conditionnelle
- Agent(e) de probation
- Travailleur(euse) auprès des jeunes - services correctionnels

Le tableau A7 en annexe présente un profil de cette catégorie professionnelle. On constate que seulement 14% agents de probation et de libération conditionnelle peuvent soutenir une

conversation en français au Canada, alors que 59% de ces agents au Québec ont une connaissance de l'anglais. Ce sont au total 680 agents de probation et de libération conditionnelle qui ont une connaissance du français hors Québec et 505 qui ont une connaissance de l'anglais au Québec. Il est intéressant de noter que l'Ontario compte 370 agents de probation et de libération conditionnelle ayant une connaissance du français, et la Colombie-Britannique 105. On observe que 62% des agents de probation et de libération conditionnelle travaillent pour les administrations provinciales et territoriales et 36% pour l'administration fédérale.

4.0 Analyse comparative des professions

Il est intéressant de comparer comment se positionnent les différentes professions selon différents critères, tel que la connaissance de la langue officielle de la minorité, la connaissance des deux langues officielles chez les professionnels de la majorité, et selon les groupes d'âge.

4.1 Comparaisons de la connaissance de la langue de la minorité

Nous avons calculé la **connaissance de la langue officielle de la minorité**, qui est la somme de la population ayant une connaissance des deux langues officielles et de celle qui connaît uniquement la langue de la minorité (français au Canada sauf le Québec et anglais au Québec). Ce calcul nous indique l'ordre de grandeur du bassin de personnes pouvant offrir des services de la justice dans la langue officielle de la minorité. Il est vrai que cette information tirée du recensement est de nature subjective. La « connaissance des langues officielles » reflète l'opinion du répondant au recensement sur sa propre capacité à « soutenir une conversation » dans les langues officielles. Il ne s'agit pas d'une mesure objective de la capacité réelle à comprendre ou utiliser ces langues.

Le Tableau 1 présente un classement des professions selon cette connaissance de la langue officielle de la minorité. On constate d'abord qu'à l'échelle du Canada (sauf le Québec) et du Québec, les professions les mieux armées pour répondre dans la langue de la minorité sont les juges et les avocats ainsi que les notaires. Au Canada, les autres catégories ont une capacité relativement faible, qui oscille entre 9 et 16%, alors qu'au Québec, cette capacité fait bonne figure avec des taux variant entre 55 et 68%. Dans les provinces et territoires à majorité anglophone, on constate que le personnel de première ligne des tribunaux a une capacité très réduite de répondre aux justiciables en français. Par contre, si on analyse les effectifs, plutôt que les pourcentages, on note par exemple que le nombre de techniciens juridiques bilingues au Canada est tout de même élevé.

Tableau 1: Classement des professions selon la connaissance de la langue officielle de la minorité, Canada (excepté le Québec) et Québec, 2006					
Canada (excepté le Québec)			Québec		
Profession	%	Effectif	Profession	%	Effectif
juges	29	550	juges	88	630
avocats et notaires	25	13 715	avocats et notaires	83	15 365
juges de paix et officiers de justice	16	555	techniciens juridiques	68	3 060
agents de probation et de libération conditionnelle	14	680	shérifs et huissiers de justice	63	440
commis des services judiciaires	13	355	agents de probation et de libération conditionnelle	59	505
techniciens juridiques	12	3 595	juges de paix et officiers de justice	55	595
shérifs et huissiers de justice	9	165	commis des services judiciaires	55	350
Total		19 615	Total		20 945

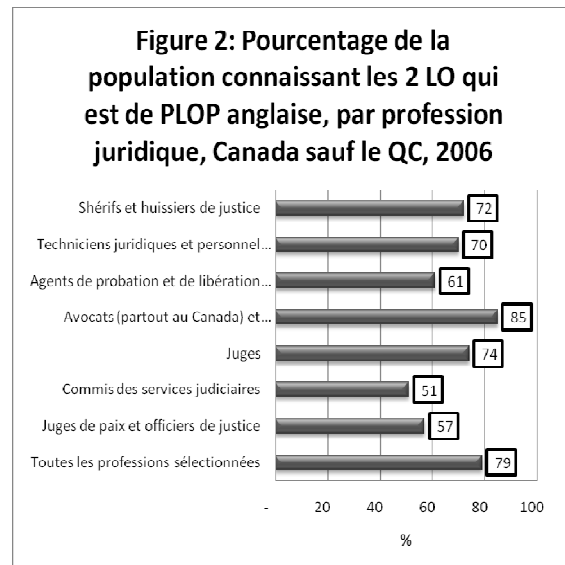
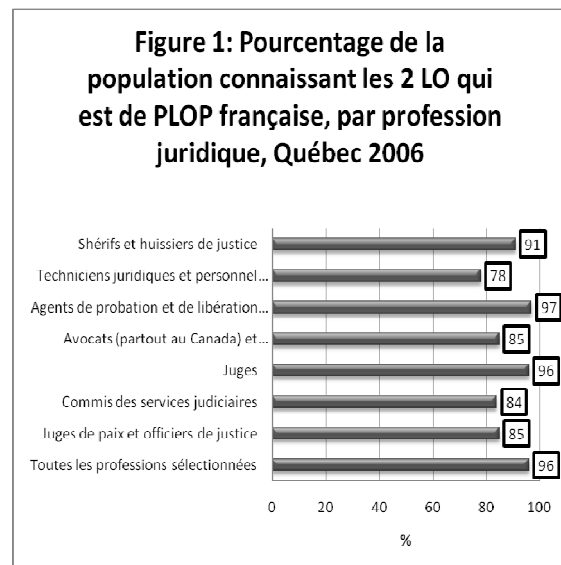
Les mêmes données compilées par province et territoire (Tableau 2) démontrent que le Nouveau-Brunswick fait bonne figure en matière de connaissance de la langue officielle de la minorité, se rapprochant de la situation observée au Québec. L'Ontario dépasse légèrement la moyenne canadienne hors Québec.

Tableau 2: Connaissance de la langue officielle de la minorité par catégorie socioprofessionnelle et région, en pourcentage, 2006						
	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats et notaires	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé
Canada-QC	16	13	29	25	14	12
NB	53	67	94	50	49	29
NS/PE/NL	6	13	19	19	10	8
QC	55	55	88	83	59	68
ON	18	17	31	29	17	14
MB	13	12	16	16	9	9
SK	0	0	19	13	2	0
AB	12	7	35	17	6	8
BC	16	11	22	18	12	9
YT/NT/NU	13	0	0	26	0	11

Nos données indiquent par ailleurs (tableaux A3 et A4 en annexe), qu'en Alberta, 75 juges et 1 280 avocats ayant l'anglais comme première langue officielle parlée disent connaître le français. En Colombie-Britannique, ce sont 80 juges et 1 830 avocats, et en Ontario 235 juges et 8 945 avocats, qui partagent cette caractéristique.

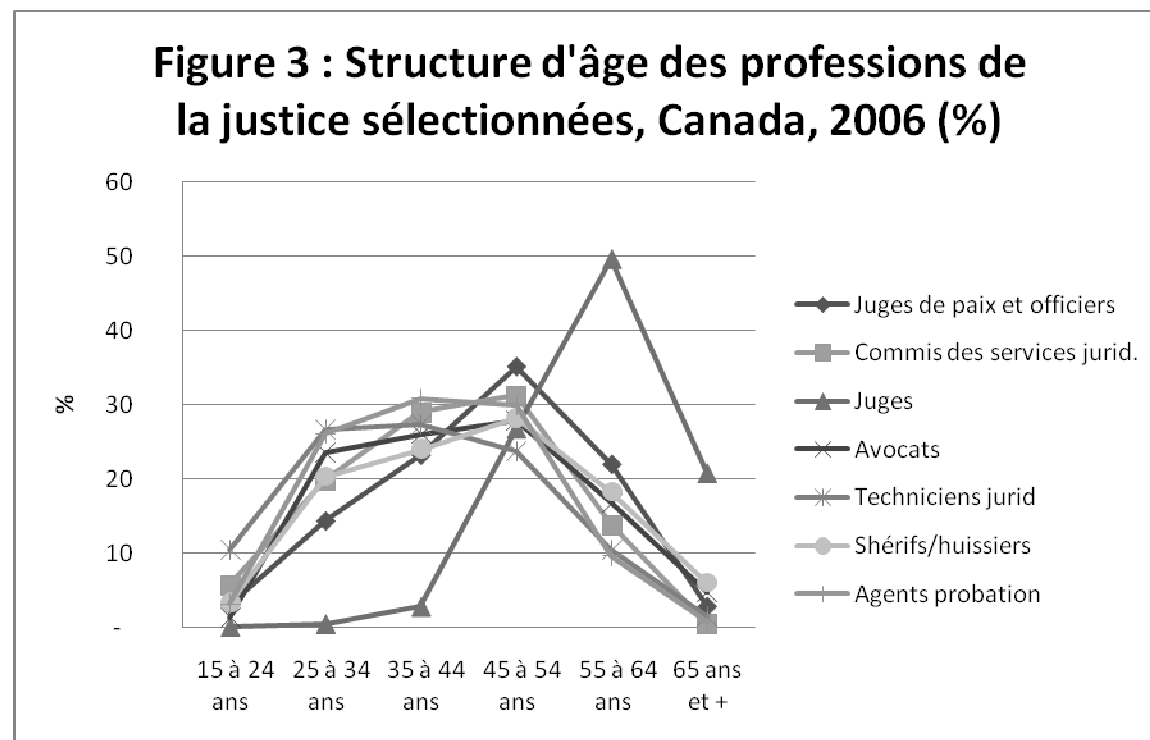
4.2 Comparaisons selon la première langue officielle parlée (PLOP)

Il est intéressant de dégager la part de la population connaissant les deux langues officielles qui est issue de la majorité. Ceci indique la grandeur du défi attribuable à l'apprentissage de la langue seconde. Les figures 1 et 2 ci-dessous illustrent ces profils pour le Québec et le Canada sauf le Québec. Dans les deux cas, on constate que l'effectif des professionnels ayant une connaissance des deux langues officielles est pour l'essentiel issu de la majorité : 96% au Québec et 79% dans le reste du Canada.



4.3 Comparaisons par groupes d'âge

Les données générales sur les groupes d'âge indiquent une situation somme toute normale : toutes les professions ont une distribution similaire, sauf les juges dont la particularité tient à la durée d'exercice comme avocat de 10 ans comme préalable à l'accession à la magistrature. La figure 3 illustre cette similarité des courbes, sauf pour les juges.



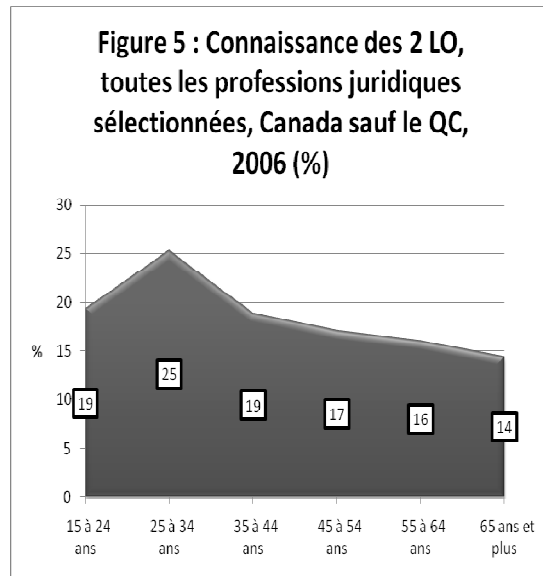
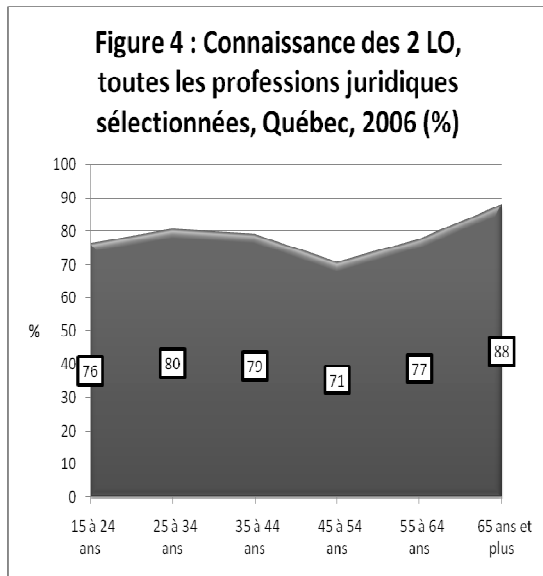
L'analyse comparative par groupes d'âge est intéressante pour ce qui est de la connaissance des deux langues officielles. On découvre ainsi dans quelle mesure cette connaissance est un phénomène en progression chez les plus jeunes générations. Les tableaux 3 et 4 présentent ces données pour le Québec et le Canada sauf le Québec, respectivement. Les figures 4 et 5 illustrent les données de l'ensemble des professions.

Catégorie socioprofessionnelle	Total	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
B317 Juges de paix et officiers de justice	55	38	61	69	45	53	0
B543 Commis des services judiciaires	55	67	88	59	38	55	0
E011 Juges	88	0	0	0	83	93	81
E012 Avocats et notaires	82	85	85	85	78	81	91
E025 Agents de probation et de libération conditionnelle	59	83	65	58	56	42	0
E211 Techniciens juridiques	66	71	69	65	58	70	90
G621 Shérifs et huissiers de justice	64	0	80	83	56	48	80
Toutes les professions sélectionnées	77	76	80	79	71	77	88

Catégorie socioprofessionnelle	Total	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +
B317 Juges de paix et officiers de justice	16	22	27	17	14	8	16
B543 Commis des services judiciaires	13	13	18	13	13	7	0
E011 Juges	29	0	0	27	38	26	22
E012 Avocats et notaires	25	29	34	26	21	19	14
E025 Agents de probation et de libération conditionnelle	14	21	18	12	13	7	50
E211 Techniciens juridiques	12	18	14	9	10	10	9
G621 Shérifs et huissiers de justice	8	13	15	6	8	6	5
Toutes les professions sélectionnées	19	19	25	19	17	16	14

Pour le Québec, on constate une vague marquée chez les 25-44 ans qui pousse le taux de connaissance des deux langues officielles vers le haut d'une dizaine de points de pourcentage, par rapport au groupe des 45-54 ans. Notons que si le taux est élevé pour la génération des 55 ans et plus, leur nombre est moindre et exerce en conséquence moins de poids.

Pour le Canada, c'est une vague nettement nouvelle qui point à l'horizon du groupe des 25-34 ans. Celui-ci affiche un taux de connaissance des deux langues officielles de 6 à 11 points de pourcentage supérieurs aux taux des générations qui l'ont précédé.



5.0 Constats préliminaires

L'analyse préliminaire des données socioprofessionnelles fournit un éclairage sur l'état actuel des professions des services de la justice. Nous avons décrit le profil linguistique de chaque profession et fournit quelques données sur l'âge et le secteur d'industrie où elles sont actives. Cette analyse appelle quelques constats :

- ▶ Le nombre d'individus des différentes professions de la justice ayant une connaissance de la langue officielle de la minorité à l'échelle canadienne est appréciable : près de 21 000 au Québec et environ 19 500 dans le reste du Canada.
- ▶ Toutes les professions n'affichent toutefois pas les mêmes capacités à parler la langue de la minorité
 - Les juges et les avocats et notaires sont clairement les catégories qui affichent la plus grande capacité : pas moins du tiers des juges et du quart des avocats et notaires au Canada (sauf le Québec); au-delà de 80% pour les deux catégories au Québec.
 - Il y aurait un demi-millier de juges, dont près de la moitié en Ontario seulement, pouvant parler français à l'extérieur du Québec.
 - Il y aurait près de 14 000 avocats bilingues à l'extérieur du Québec, dont près de 9 000 en Ontario, 1 400 en Alberta et 1 800 en Colombie Britannique.
 - Au Québec, plus de la moitié de l'effectif de chacune des professions de services aux tribunaux (techniciens juridiques, shérifs et huissiers, agents de libération conditionnelle et de probation, juges de paix et officiers de justice, commis des services judiciaires) a une capacité de communication en regard de la minorité.
 - Ailleurs au Canada, la capacité bilingue de ce personnel oscille entre 9 et 16%.
- ▶ Si la connaissance de la langue officielle de la minorité est un bon indicateur du bassin de professionnels de la justice pouvant offrir des services à la minorité dans sa langue, il y a lieu de penser qu'il y a un fort potentiel pour agir sur l'offre de tels services.
- ▶ Les données par groupes d'âges indiquent qu'il y a une vague de jeunes professionnels de la justice ayant une plus grande connaissance des deux langues officielles, tant au Québec que dans le reste du Canada.
- ▶ L'effectif des professionnels de la justice ayant une connaissance des deux langues officielles est pour l'essentiel composé d'individus de la majorité : 96% ont le français comme première langue officielle parlée (PLOP) au Québec; 79% ont l'anglais comme PLOP dans le reste du Canada. Ceci souligne l'importance de l'apprentissage en langue seconde.
- ▶ Par ailleurs, sauf pour la catégorie des avocats et notaires qui est massivement dans le secteur privé, la majorité des effectifs professionnels oeuvrent dans les juridictions provinciales, territoriales ou municipales. Ceci indique dans quelle direction le soutien à la formation devrait aller.

ANNEXE A

Tableaux présentant les profils des professions de la justice

Tableau A1: Profil de l'effectif des juges de paix et officiers de justice (B317), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	4520	3440	75	250	1080	2080	150	135	245	425	80
Anglais	3195	3175	45	245	20	1900	135	135	235	400	80
Français	1300	245	30	10	1055	170	10	0	10	20	0
Anglais et français	20	20	0	0	0	15	0	0	10	0	0
Total-connaissance des langues officielles	4520	3440	75	255	1080	2075	150	135	250	425	80
Anglais seulement	2880	2880	30	235	0	1695	125	135	220	355	70
Français seulement	505	20	0	0	485	10	0	0	0	10	0
Anglais et Français	1130	535	40	15	595	370	20	0	30	60	10
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		555	40	15	595	380	20	0	30	70	10
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		16	53	6	55	18	13	0	12	16	13
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	1130	535	40	10	595	370	25	0	30	60	10
15 à 24 ans	35	20	0	0	15	15	0	0	0	0	0
25 à 34 ans	245	120	0	0	125	100	0	0	10	10	10
35 à 44 ans	325	125	15	0	200	95	10	0	0	0	0
45 à 54 ans	345	170	25	0	175	95	20	0	10	40	0
55 à 64 ans	155	70	0	0	85	60	0	0	0	10	10
65 ans et plus	20	20	0	10	0	10	0	0	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	150	140	0	10	10	85	25	15	15	0	10
Avec certificat, diplôme ou grade	4365	3290	70	250	1075	1995	125	125	235	420	80
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1285	1030	15	50	255	635	40	30	90	155	25

Tableau A1: Profil de l'effectif des juges de paix et officiers de justice (B317), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	260	185	10	30	75	65	10	10	10	50	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	1290	985	20	115	305	630	35	35	35	90	30
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	1530	1090	25	55	440	665	50	50	100	130	20
Total toutes les industries sélectionnées	4475	3405	75	255	1075	2070	150	125	240	420	70
Services juridiques (5411)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	445	345	10	10	100	195	20	0	65	35	10
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	3050	2470	65	230	570	1360	120	115	160	355	65
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	980	570	0	10	405	520	0	0	15	25	0
Note :	* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.										

Tableau A2: Profil de l'effectif des commis des services judiciaires (B543), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada-QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	3325	2685	15	120	640	1360	130	65	540	425	45
Anglais	2550	2515	15	110	35	1230	115	65	520	415	45
Français	750	165	0	10	585	125	20	0	20	10	0
Anglais et français	20	5	0	0	15	0	0	0	0	0	0
Total-connaissance des langues officielles	3325	2690	15	115	635	1355	130	65	540	425	45
Anglais seulement	2340	2340	10	105	0	1125	115	65	500	375	40
Français seulement	285	0	0	0	285	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	705	355	10	15	350	230	15	0	40	45	0
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		355	10	15	350	230	15	0	40	45	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		13	67	13	55	17	12	0	7	11	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	705	355	10	15	350	230	15	0	35	45	0
15 à 24 ans	40	20	0	0	20	10	0	0	0	10	0
25 à 34 ans	180	105	0	0	75	65	10	0	10	25	0
35 à 44 ans	210	100	0	10	110	65	10	0	10	10	0
45 à 54 ans	190	100	0	10	90	70	0	0	0	0	0
55 à 64 ans	80	25	0	0	55	20	0	0	0	0	0
65 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	165	140	0	10	25	50	25	0	35	10	10
Avec certificat, diplôme ou grade	3165	2560	15	105	605	1300	110	65	505	415	40
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1080	905	0	25	175	480	35	10	195	145	15

Tableau A2: Profil de l'effectif des commis des services judiciaires (B543), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	175	90	0	0	85	45	0	10	20	20	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	1020	870	0	55	150	420	50	40	160	130	15
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	890	690	15	25	200	360	30	10	130	120	10
Total toutes les industries sélectionnées	3255	2645	15	115	600	1340	130	55	540	405	45
Services juridiques (5411)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	325	215	0	10	105	80	0	0	95	30	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	2410	2030	10	105	385	935	115	45	420	360	40
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	520	410	0	0	110	335	15	15	25	20	0
Note :	* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.										

Tableau A3: Profil de l'effectif des juges (E011), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada-QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	2600	1890	75	155	710	755	190	110	215	375	20
Anglais	1765	1740	25	150	25	690	175	90	215	375	20
Français	830	145	55	10	685	60	15	15	0	0	0
Anglais et français	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total-connaissance des langues officielles	2600	1885	80	155	715	750	185	105	215	370	20
Anglais seulement	1335	1335	0	125	0	510	160	90	140	290	10
Français seulement	90	10	10	0	80	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	1170	540	65	30	630	235	30	20	75	80	0
Ni Anglais ni Français	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		550	75	30	630	235	30	20	75	80	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		29	94	19	88	31	16	19	35	22	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	1170	540	65	25	630	235	30	15	75	85	10
15 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25 à 34 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 à 44 ans	20	20	0	0	0	10	0	0	0	0	10
45 à 54 ans	345	200	15	20	145	75	20	0	35	20	0
55 à 64 ans	585	240	25	10	345	110	10	10	35	45	0
65 ans et plus	210	85	20	0	125	40	0	0	10	10	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	15	15	0	0	0	0	10	0	10	0	0
Avec certificat, diplôme ou grade	2580	1870	75	155	710	750	175	105	210	370	20
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	10	-	0	0	10	0	10	0	0	0	0

Tableau A3: Profil de l'effectif des juges (E011), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada-QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	55	55	0	0	0	25	20	0	0	0	0
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	2510	1800	80	155	710	725	150	105	210	365	15
Total toutes les industries sélectionnées	2590	1875	75	155	710	750	190	105	215	370	15
Services juridiques (5411)	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	990	770	30	95	215	330	50	30	100	125	10
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	1525	1090	40	65	440	415	120	75	115	250	10
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	75	20	0	0	55	10	10	0	0	0	0
Note :											
* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.											

Tableau A4: Profil de l'effectif des avocat(e)s (partout au Canada) et notaires (au Québec) (E012), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	73950	55505	1185	2735	18445	30335	1900	1475	7460	10165	250
Anglais	55420	53330	825	2670	2090	28895	1850	1460	7385	10005	240
Français	17905	1860	365	50	16045	1230	40	20	60	90	10
Anglais et français	570	265	0	10	305	205	0	0	10	35	0
Total-connaissance des langues officielles	73950	55 510	1185	2730	18440	30335	1900	1475	7460	10165	250
Anglais seulement	41895	41745	600	2220	150	21380	1590	1285	6180	8300	185
Français seulement	3095	30	20	0	3065	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	28900	13685	570	510	15215	8945	310	190	1280	1830	65
Ni Anglais ni Français	55	40	0	0	15	10	0	0	0	35	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		13715	590	510	15365	8945	310	190	1280	1830	65
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		25	50	19	83	29	16	13	17	18	26
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	28905	13690	570	510	15215	8940	305	195	1280	1830	60
15 à 24 ans	530	135	0	35	395	35	0	15	30	20	0
25 à 34 ans	8505	4205	175	145	4300	2905	80	50	410	430	0
35 à 44 ans	7685	3810	165	145	3875	2430	60	45	300	630	35
45 à 54 ans	7155	3280	160	85	3875	2115	105	55	300	445	15
55 à 64 ans	4040	1850	55	80	2190	1185	55	15	190	260	0
65 ans et plus	990	405	15	10	585	265	10	15	45	45	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	80	40	0	0	40	20	0	0	0	20	0
Avec certificat, diplôme ou grade	73870	55465	1185	2730	18405	30315	1900	1475	7460	10145	245
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	380	320	0	0	60	165	0	10	35	100	0

Tableau A4: Profil de l'effectif des avocat(e)s (partout au Canada) et notaires (au Québec) (E012), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	100	60	0	0	40	25	0	0	30	0	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	510	400	10	10	110	180	20	10	40	150	0
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	72875	54685	1180	2730	18190	29950	1875	1460	7360	9895	240
Total toutes les industries sélectionnées	66355	50265	1080	2605	16090	27140	1665	1395	6665	9485	230
Services juridiques (5411)	55750	42465	870	2095	13280	22775	1385	1040	5795	8380	125
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	3205	2465	20	45	730	1660	50	100	275	280	35
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	6415	4650	175	440	1755	2250	210	240	495	775	65
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	990	670	10	20	320	455	20	15	95	55	0
Note :											
* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.											

Tableau A5: Profil de l'effectif des technicien(ne)s juridiques et personnel assimilé (E211), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	35430	30935	360	1590	4495	17260	1025	600	5305	4695	90
Anglais	30410	29825	275	1550	585	16455	1005	600	5220	4635	85
Français	4675	910	75	35	3765	650	20	0	85	40	0
Anglais et français	320	180	0	0	140	150	0	0	0	10	10
Total-connaissance des langues officielles	35430	30935	360	1585	4495	17265	1025	605	5310	4700	95
Anglais seulement	27380	27300	250	1460	80	14855	935	595	4860	4270	80
Français seulement	1465	30	0	0	1435	30	0	0	0	0	0
Anglais et Français	6545	3565	105	125	2980	2370	95	0	440	420	10
Ni Anglais ni Français	35	35	0	0	0	15	0	0	0	15	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		3595	105	125	3060	2400	95	0	440	420	10
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		12	29	8	68	14	9	0	8	9	11
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	6545	3570	110	125	2975	2365	95	10	435	420	15
15 à 24 ans	1005	560	25	40	445	330	45	0	45	75	0
25 à 34 ans	2080	1110	35	30	970	765	15	0	155	105	0
35 à 44 ans	1500	805	20	30	695	530	25	10	90	105	10
45 à 54 ans	1320	720	25	20	600	495	0	0	90	80	0
55 à 64 ans	550	325	10	0	225	220	0	0	35	50	0
65 ans et plus	90	45	0	10	45	25	0	0	15	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	665	630	10	15	35	290	35	20	170	95	0
Avec certificat, diplôme ou grade	34765	30300	350	1575	4465	16980	990	585	5140	4605	90
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	5650	5160	45	125	490	2840	170	130	945	885	20

Tableau A5: Profil de l'effectif des technicien(ne)s juridiques et personnel assimilé (E211), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	1650	1370	15	115	280	520	110	35	295	275	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	16940	14980	185	765	1960	8385	545	230	2810	2030	30
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	10525	8790	105	565	1735	5230	160	200	1085	1405	35
Total toutes les industries sélectionnées	29920	26330	290	1425	3585	14555	915	525	4580	3965	75
Services juridiques (5411)	25460	23210	275	1240	2245	12785	830	450	4015	3560	55
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	1565	1265	0	40	305	865	25	45	185	90	15
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	2410	1480	15	145	915	665	45	20	320	270	0
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	485	375	0	0	115	240	0	10	70	45	10
Note :	* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.										

Tableau A6: Profil de l'effectif des shérifs et huissier(ère)s de justice (G621), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada-QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	2605	1910	60	125	695	475	115	105	320	670	35
Anglais	1900	1865	45	125	35	460	120	100	310	665	35
Français	700	45	20	0	655	15	0	0	10	0	0
Anglais et français	0	-	0	0	0	0	0	0	10	0	0
Total-connaissance des langues officielles	2605	1910	60	125	695	475	115	105	320	670	35
Anglais seulement	1745	1745	25	120	0	420	115	105	290	635	35
Français seulement	250	-	0	0	250	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	605	165	30	0	440	60	0	0	30	35	0
Ni Anglais ni Français	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		165	30	0	440	60	0	0	30	35	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		9	50	0	63	13	0	0	9	5	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		12	29	8	68	14	9	0	8	9	11
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	605	160	30	0	445	60	0	0	30	35	0
15 à 24 ans	20	10	10	0	10	0	0	0	0	10	0
25 à 34 ans	145	65	30	0	80	10	0	0	25	0	0
35 à 44 ans	125	30	0	0	95	0	0	0	0	15	0
45 à 54 ans	190	35	0	10	155	20	0	0	0	0	0
55 à 64 ans	90	20	0	0	70	15	0	0	0	10	0
65 ans et plus	45	5	0	0	40	10	0	0	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	180	140	0	0	40	60	30	0	15	15	0
Avec certificat, diplôme ou grade	2430	1775	60	120	655	420	90	95	305	655	30

Tableau A6: Profil de l'effectif des shérifs et huissier(ère)s de justice (G621), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada-QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	810	620	15	40	190	155	15	45	100	225	25
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	420	270	10	35	150	20	20	20	25	155	0
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	780	545	25	30	235	145	35	10	100	190	0
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	420	340	15	20	80	95	20	15	80	80	10
Total toutes les industries sélectionnées	2400	1740	55	125	655	420	105	85	295	620	35
Services juridiques (5411)	940	555	10	15	385	320	35	0	50	125	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	115	80	0	0	25	0	0	0	50	30	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	1160	930	40	90	235	55	65	70	170	405	35
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	185	170	10	25	15	45	0	10	25	55	0
Note :											
* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.											

Tableau A7: Profil de l'effectif des agent(e)s de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé (E025), Canada et régions, 2006											
	Canada	Canada-QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Total-première langue officielle parlée	5620	4770	195	245	850	2165	285	435	515	860	70
Anglais	4530	4510	130	250	20	2015	275	425	500	845	70
Français	1070	245	60	0	825	140	10	10	15	10	0
Anglais et français	15	5	0	0	10	10	10	0	0	0	0
Total-connaissance des langues officielles	5615	4765	195	250	850	2165	285	430	515	855	70
Anglais seulement	4095	4095	95	225	0	1790	255	420	490	750	60
Français seulement	350	10	0	0	340	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	1175	670	95	25	505	370	25	10	30	105	0
Ni Anglais ni Français	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)		680	95	25	505	370	25	10	30	105	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %		14	49	10	59	17	9	2	6	12	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	1175	675	90	25	500	370	25	10	30	110	10
15 à 24 ans	55	30	10	10	25	10	10	0	0	10	0
25 à 34 ans	375	215	25	10	160	120	0	0	15	35	0
35 à 44 ans	325	185	30	10	140	100	10	0	0	40	0
45 à 54 ans	335	180	25	0	155	115	10	0	10	25	0
55 à 64 ans	60	35	0	0	25	25	0	10	0	0	0
65 ans et plus	15	15	0	0	0	0	0	0	0	10	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	50	50	0	0	0	10	10	0	10	10	10
Avec certificat, diplôme ou grade	5565	4720	190	250	845	2150	275	435	505	850	60
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	330	285	10	0	45	115	15	35	45	45	15

Tableau A7: Profil de l'effectif des agent(e)s de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé (E025), Canada et régions, 2006

	Canada	Canada- QC	NB	NS/PE/NL	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT/NT/NU
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	65	65	0	10	0	0	15	10	0	30	10
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	625	565	15	15	60	230	35	75	120	50	20
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	4545	3810	170	220	735	1805	215	320	335	725	25
Total toutes les industries sélectionnées	5265	4460	195	235	805	1995	270	415	490	790	70
Services juridiques (5411)	25	25	0	0	0	25	0	0	0	0	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	1885	1430	130	90	450	515	35	165	190	305	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	3260	2920	65	145	345	1420	230	255	265	475	65
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	100	85	0	0	0	40	10	0	35	0	0

Note :

* Au Canada (excepté le QC), cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement; au QC, il comprend la connaissance des 2 LO plus la connaissance de l'anglais seulement.

ANNEXE B

**Tableaux présentant les profils socioprofessionnels de la justice
Canada (sauf le Québec) et provinces et territoires**

Tableau A3: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Canada (sauf le Québec), 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	101135	3440	2685	1890	55505	4770	30935	1910
Anglais	96960	3175	2515	1740	53330	4510	29825	1865
Français	3615	245	165	145	1860	245	910	45
Anglais et français	475	20	5	0	265	5	180	0
Total-connaissance des langues officielles	101135	3440	2690	1885	55510	4765	30935	1910
Anglais seulement	81440	2880	2340	1335	41745	4095	27300	1745
Français seulement	100	20	0	10	30	10	30	0
Anglais et Français	19515	535	355	540	13685	670	3565	165
Ni Anglais ni Français	85	0	0	0	40	10	35	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	19615	555	355	550	13715	680	3595	165
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	17	16	13	29	25	14	12	9
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	19525	535	355	540	13690	675	3570	160
15 à 24 ans	775	20	20	0	135	30	560	10
25 à 34 ans	5820	120	105	0	4205	215	1110	65
35 à 44 ans	5075	125	100	20	3810	185	805	30
45 à 54 ans	4685	170	100	200	3280	180	720	35
55 à 64 ans	2565	70	25	240	1850	35	325	20
65 ans et plus	575	20	0	85	405	15	45	5
Aucun certificat, diplôme ou grade	1155	140	140	15	40	50	630	140
Avec certificat, diplôme ou grade	99980	3290	2560	1870	55465	4720	30300	1775
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	8320	1030	905	0	320	285	5160	620
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	2050	185	90	10	60	65	1370	270
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement	18400	985	870	55	400	565	14980	545

Tableau A3: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Canada (sauf le Québec), 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	71205	1090	690	1800	54685	3810	8790	340
Total toutes les industries sélectionnées	90740	3400	2655	1880	50265	4460	26335	1745
Services juridiques (5411)	66265	0	0	0	42470	25	23215	555
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	6600	345	220	775	2475	1435	1260	90
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	15585	2480	2025	1085	4660	2915	1495	925
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	2315	575	410	20	670	100	370	170
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	1965	75	15	75	1185	195	360	60
Anglais	1360	45	15	25	825	130	275	45
Français	605	30	0	55	365	60	75	20
Anglais et français	0	0	0	0	0	0	0	0
Total-connaissance des langues officielles	1970	75	15	80	1185	195	360	60
Anglais seulement	1010	30	10	0	600	95	250	25
Français seulement	30	0	0	10	20	0	0	0
Anglais et Français	915	40	10	65	570	95	105	30
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	945	40	10	75	590	95	105	30
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	48	53	67	94	50	49	29	50
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	915	40	10	65	570	90	110	30
15 à 24 ans	45	0	0	0	0	10	25	10
25 à 34 ans	265	0	0	0	175	25	35	30
35 à 44 ans	230	15	0	0	165	30	20	0
45 à 54 ans	250	25	0	15	160	25	25	0
55 à 64 ans	90	0	0	25	55	0	10	0
65 ans et plus	35	0	0	20	15	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	10	0	0	0	0	0	10	0
Avec certificat, diplôme ou grade	1945	70	15	75	1185	190	350	60
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	85	15	0	0	0	10	45	15
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	35	10	0	0	0	0	15	10
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	255	20	0	0	10	15	185	25

Tableau A9: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Nouveau-Brunswick, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	1590	25	15	80	1180	170	105	15
Total toutes les industries sélectionnées	1785	75	15	75	1080	195	290	55
Services juridiques (5411)	1155	0	0	0	870	0	275	10
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	190	10	0	30	20	130	0	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	410	65	10	40	175	65	15	40
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	20	0	0	0	10	0	0	10
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Tableau A10: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Atlantique (PE, NS, NL), 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	5220	250	120	155	2735	245	1590	125
Anglais	5100	245	110	150	2670	250	1550	125
Français	115	10	10	10	50	0	35	0
Anglais et français	10	0	0	0	10	0	0	0
Total-connaissance des langues officielles	5215	255	115	155	2730	250	1585	125
Anglais seulement	4490	235	105	125	2220	225	1460	120
Français seulement	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	720	15	15	30	510	25	125	0
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	720	15	15	30	510	25	125	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	14	6	13	19	19	10	8	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	710	10	15	25	510	25	125	0
15 à 24 ans	85	0	0	0	35	10	40	0
25 à 34 ans	185	0	0	0	145	10	30	0
35 à 44 ans	195	0	10	0	145	10	30	0
45 à 54 ans	145	0	10	20	85	0	20	10
55 à 64 ans	90	0	0	10	80	0	0	0
65 ans et plus	30	10	0	0	10	0	10	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	35	10	10	0	0	0	15	0
Avec certificat, diplôme ou grade	5185	250	105	155	2730	250	1575	120
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	240	50	25	0	0	0	125	40
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	190	30	0	0	0	10	115	35
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	990	115	55	0	10	15	765	30

Tableau A10: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Atlantique (PE, NS, NL), 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	3770	55	25	155	2730	220	565	20
Total toutes les industries sélectionnées	4915	255	115	155	2605	235	1425	125
Services juridiques (5411)	3350	0	0	0	2095	0	1240	15
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	290	10	10	95	45	90	40	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	1220	230	105	65	440	145	145	90
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	55	10	0	0	20	0	0	25
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Tableau A11: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Québec, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	26915	1080	640	710	18445	850	4495	695
Anglais	2810	20	35	25	2090	20	585	35
Français	23615	1055	585	685	16045	825	3765	655
Anglais et français	470	0	15	0	305	10	140	0
Total-connaissance des langues officielles	26910	1080	635	715	18440	850	4495	695
Anglais seulement	230	0	0	0	150	0	80	0
Français seulement	5940	485	285	80	3065	340	1435	250
Anglais et Français	20715	595	350	630	15215	505	2980	440
Ni Anglais ni Français	15	0	0	0	15	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	20945	595	350	630	15365	505	3060	440
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	78	55	55	88	83	59	68	63
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	20710	595	350	630	15215	500	2975	445
15 à 24 ans	910	15	20	0	395	25	445	10
25 à 34 ans	5710	125	75	0	4300	160	970	80
35 à 44 ans	5115	200	110	0	3875	140	695	95
45 à 54 ans	5195	175	90	145	3875	155	600	155
55 à 64 ans	2995	85	55	345	2190	25	225	70
65 ans et plus	795	0	0	125	585	0	45	40
Aucun certificat, diplôme ou grade	150	10	25	0	40	0	35	40
Avec certificat, diplôme ou grade	26760	1075	605	710	18405	845	4465	655
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1225	255	175	10	60	45	490	190
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	630	75	85	0	40	0	280	150

Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	2820	305	150	0	110	60	1960	235
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	22090	440	200	710	18190	735	1735	80
Total toutes les industries sélectionnées	23520	1075	600	710	16090	805	3585	655
Services juridiques (5411)	15910	0	0	0	13280	0	2245	385
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	1930	100	105	215	730	450	305	25
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	4645	570	385	440	1755	345	915	235
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	1020	405	110	55	320	0	115	15
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles plus celle qui connaît l'anglais seulement.								

Tableau A12: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Ontario, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	54430	2080	1360	755	30335	2165	17260	475
Anglais	51645	1900	1230	690	28895	2015	16455	460
Français	2390	170	125	60	1230	140	650	15
Anglais et français	380	15	0	0	205	10	150	0
Total-connaissance des langues officielles	54420	2075	1355	750	30335	2165	17265	475
Anglais seulement	41775	1695	1125	510	21380	1790	14855	420
Français seulement	40	10	0	0	0	0	30	0
Anglais et Français	12580	370	230	235	8945	370	2370	60
Ni Anglais ni Français	25	0	0	0	10	0	15	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	12620	380	230	235	8945	370	2400	60
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	23,1900037	18	17	31	29	17	14	13
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	12570	370	230	235	8940	370	2365	60
15 à 24 ans	400	15	10	0	35	10	330	0
25 à 34 ans	3965	100	65	0	2905	120	765	10
35 à 44 ans	3230	95	65	10	2430	100	530	0
45 à 54 ans	2985	95	70	75	2115	115	495	20
55 à 64 ans	1635	60	20	110	1185	25	220	15
65 ans et plus	350	10	0	40	265	0	25	10
Aucun certificat, diplôme ou grade	515	85	50	0	20	10	290	60
Avec certificat, diplôme ou grade	53910	1995	1300	750	30315	2150	16980	420
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	4390	635	480	0	165	115	2840	155
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	675	65	45	0	25	0	520	20
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	10015	630	420	25	180	230	8385	145

Tableau A12: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Ontario, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	38830	665	360	725	29950	1805	5230	95
Total toutes les industries sélectionnées	48270	2070	1340	750	27140	1995	14555	420
Services juridiques (5411)	35905	0	0	0	22775	25	12785	320
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	3645	195	80	330	1660	515	865	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	7100	1360	935	415	2250	1420	665	55
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	1645	520	335	10	455	40	240	45
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	3795	150	130	190	1900	285	1025	115
Anglais	3675	135	115	175	1850	275	1005	120
Français	115	10	20	15	40	10	20	0
Anglais et français	10	0	0	0	0	10	0	0
Total-connaissance des langues officielles	3790	150	130	185	1900	285	1025	115
Anglais seulement	3295	125	115	160	1590	255	935	115
Français seulement	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	495	20	15	30	310	25	95	0
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	495	20	15	30	310	25	95	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	13,060686	13	12	16	16	9	9	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	495	25	15	30	305	25	95	0
15 à 24 ans	55	0	0	0	0	10	45	0
25 à 34 ans	105	0	10	0	80	0	15	0
35 à 44 ans	115	10	10	0	60	10	25	0
45 à 54 ans	155	20	0	20	105	10	0	0
55 à 64 ans	65	0	0	10	55	0	0	0
65 ans et plus	10	0	0	0	10	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	135	25	25	10	0	10	35	30
Avec certificat, diplôme ou grade	3665	125	110	175	1900	275	990	90
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	285	40	35	10	0	15	170	15
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	155	10	0	0	0	15	110	20
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	740	35	50	20	20	35	545	35

Tableau A13: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Manitoba, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	2500	50	30	150	1875	215	160	20
Total toutes les industries sélectionnées	3425	150	130	190	1665	270	915	105
Services juridiques (5411)	2250	0	0	0	1385	0	830	35
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	180	20	0	50	50	35	25	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	905	120	115	120	210	230	45	65
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	55	0	15	10	20	10	0	0
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	2925	135	65	110	1475	435	600	105
Anglais	2875	135	65	90	1460	425	600	100
Français	45	0	0	15	20	10	0	0
Anglais et français	0	0	0	0	0	0	0	0
Total-connaissance des langues officielles	2920	135	65	105	1475	430	605	105
Anglais seulement	2695	135	65	90	1285	420	595	105
Français seulement	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	220	0	0	20	190	10	0	0
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	220	0	0	20	190	10	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	8	0	0	19	13	2	0	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	230	0	0	15	195	10	10	0
15 à 24 ans	15	0	0	0	15	0	0	0
25 à 34 ans	50	0	0	0	50	0	0	0
35 à 44 ans	55	0	0	0	45	0	10	0
45 à 54 ans	55	0	0	0	55	0	0	0
55 à 64 ans	35	0	0	10	15	10	0	0
65 ans et plus	15	0	0	0	15	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	35	15	0	0	0	0	20	0
Avec certificat, diplôme ou grade	2885	125	65	105	1475	435	585	95
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	260	30	10	0	10	35	130	45
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	85	10	10	0	0	10	35	20
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	400	35	40	0	10	75	230	10

Tableau A14: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Saskatchewan, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	2160	50	10	105	1460	320	200	15
Total toutes les industries sélectionnées	2705	125	55	105	1395	415	525	85
Services juridiques (5411)	1490	0	0	0	1040	0	450	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	340	0	0	30	100	165	45	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	820	115	45	75	240	255	20	70
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	50	0	15	0	15	0	10	10
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	14600	245	540	215	7460	515	5305	320
Anglais	14385	235	520	215	7385	500	5220	310
Français	200	10	20	0	60	15	85	10
Anglais et français	30	10	0	0	10	0	0	10
Total-connaissance des langues officielles	14610	250	540	215	7460	515	5310	320
Anglais seulement	12680	220	500	140	6180	490	4860	290
Français seulement	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	1925	30	40	75	1280	30	440	30
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	1925	30	40	75	1280	30	440	30
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	13,1759069	12	7	35	17	6	8	9
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	1915	30	35	75	1280	30	435	30
15 à 24 ans	75	0	0	0	30	0	45	0
25 à 34 ans	625	10	10	0	410	15	155	25
35 à 44 ans	400	0	10	0	300	0	90	0
45 à 54 ans	445	10	0	35	300	10	90	0
55 à 64 ans	260	0	0	35	190	0	35	0
65 ans et plus	70	0	0	10	45	0	15	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	255	15	35	10	0	10	170	15
Avec certificat, diplôme ou grade	14360	235	505	210	7460	505	5140	305
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1410	90	195	0	35	45	945	100
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	380	10	20	0	30	0	295	25
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	3265	35	160	0	40	120	2810	100

Tableau A15: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Alberta, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	9300	100	130	210	7360	335	1085	80
Total toutes les industries sélectionnées	13025	240	540	215	6665	490	4580	295
Services juridiques (5411)	9860	0	0	0	5795	0	4015	50
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	960	65	95	100	275	190	185	50
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	1945	160	420	115	495	265	320	170
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	265	15	25	0	95	35	70	25
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	17615	425	425	375	10165	860	4695	670
Anglais	17340	400	415	375	10005	845	4635	665
Français	170	20	10	0	90	10	40	0
Anglais et français	45	0	0	0	35	0	10	0
Total-connaissance des langues officielles	17610	425	425	370	10165	855	4700	670
Anglais seulement	14975	355	375	290	8300	750	4270	635
Français seulement	10	10	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	2575	60	45	80	1830	105	420	35
Ni Anglais ni Français	50	0	0	0	35	0	15	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	2585	70	45	80	1830	105	420	35
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	15	16	11	22	18	12	9	5
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	2585	60	45	85	1830	110	420	35
15 à 24 ans	125	0	10	0	20	10	75	10
25 à 34 ans	605	10	25	0	430	35	105	0
35 à 44 ans	800	0	10	0	630	40	105	15
45 à 54 ans	610	40	0	20	445	25	80	0
55 à 64 ans	375	10	0	45	260	0	50	10
65 ans et plus	65	0	0	10	45	10	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	150	0	10	0	20	10	95	15
Avec certificat, diplôme ou grade	17460	420	415	370	10145	850	4605	655
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1555	155	145	0	100	45	885	225
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	530	50	20	0	0	30	275	155
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un	2640	90	130	0	150	50	2030	190

Tableau A16: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, Colombie-Britannique, 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire								
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	12720	130	120	365	9895	725	1405	80
Total toutes les industries sélectionnées	16055	420	405	370	9485	790	3965	620
Services juridiques (5411)	12065	0	0	0	8380	0	3560	125
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	895	35	30	125	280	305	90	30
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	2890	355	360	250	775	475	270	405
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	200	25	20	0	55	0	45	55
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								

Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Total-première langue officielle parlée	590	80	45	20	250	70	90	35
Anglais	575	80	45	20	240	70	85	35
Français	10	0	0	0	10	0	0	0
Anglais et français	10	0	0	0	0	0	10	0
Total-connaissance des langues officielles	595	80	45	20	250	70	95	35
Anglais seulement	480	70	40	10	185	60	80	35
Français seulement	0	0	0	0	0	0	0	0
Anglais et Français	85	10	0	0	65	0	10	0
Ni Anglais ni Français	0	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité (*)	85	10	0	0	65	0	10	0
Connaissance de la langue officielle de la minorité en %	14	13	0	0	26	0	11	0
Connaissance des deux LO par groupe d'âge - total	105	10	0	10	60	10	15	0
15 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	0	0
25 à 34 ans	10	10	0	0	0	0	0	0
35 à 44 ans	55	0	0	10	35	0	10	0
45 à 54 ans	15	0	0	0	15	0	0	0
55 à 64 ans	10	10	0	0	0	0	0	0
65 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun certificat, diplôme ou grade	30	10	10	0	0	10	0	0
Avec certificat, diplôme ou grade	565	80	40	20	245	60	90	30
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	100	25	15	0	0	15	20	25
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10	0	0	0	0	10	0	0

Tableau A17: Profil des catégories socioprofessionnelles de la justice, territoires (YT, NT, NU), 2006								
Caractéristiques	Total-toutes les professions sélectionnées	B317 Juges de paix et officiers de justice	B543 Commis des services judiciaires	E011 Juges	E012 Avocats (partout au Canada) et notaires (au Québec)	E025 Agents de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé	E211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	G621 Shérifs et huissiers de justice
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	95	30	15	0	0	20	30	0
Certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	355	20	10	15	240	25	35	10
Total toutes les industries sélectionnées	540	70	45	15	230	70	75	35
Services juridiques (5411)	180	0	0	0	125	0	55	0
Autres services de l'administration publique fédérale (9112)	70	10	0	10	35	0	15	0
Administrations publiques provinciales et territoriales (9120)	280	65	40	10	65	65	0	35
Administrations publiques locales, municipales et régionales (9130)	10	0	0	0	0	0	10	0
Note :								
* Cet effectif comprend la population ayant une connaissance des deux langues officielles en plus de celle qui connaît le français seulement.								